

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



Hebdomadaire indépendant d'informations générales N°192 du lundi 04 octobre 2021- Prix: 3 000 GNF - Zone CFA: 500

Transition en Guinée

Le colonel Mamadi Doumbouya investi président



Célébration du 2 Octobre 2021

Le message de Cellou Dalein Diallo



Chute d'Alpha Condé

Taliby Dabo du RPG Arc-en-ciel brise le silence



Dr Alhassane Makanera Kaké P.6
« Cette charte est une honte pour les juristes guinéens »

Investiture du colonel Doumbouya
Ce qu'en pense Dr Alhassane Makanera Kaké P.6

Administration publique P.7
Que peuvent craindre les partisans d'Alpha Condé ?

Hon. Hawa Binta Diallo, ancienne députée

« Hadja Aïcha Bah première ministre, la Guinée ira mieux » P.3



Edito à vue l'Aigle

63 ans d'indépendance assumée ! P.2

Le samedi 2 octobre 2021, la Guinée a célébré l'AN 63 de son accession à l'indépendance. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que le bilan de ces 63 ans d'indépendance reste très mitigé. Qu'avons-nous fait de nos 63 ans d'indépendance ? C'est la pertinente question que tout Guinéen patriote serait tenté de se poser aujourd'hui.

Edito à vue d'Aigle



63 ans d'indépendance assumée !

Le samedi 2 octobre 2021, la Guinée a célébré l'AN 63 de son accession à l'indépendance. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que le bilan de ces 63 ans d'indépendance reste très mitigé. Qu'avons-nous fait de nos 63 ans d'indépendance ? C'est la pertinente question que tout Guinéen patriote serait tenté de se poser aujourd'hui.

Lorsqu'il lui a été demandé de se prononcer sur le fameux projet de communauté franco-africaine si cher au Général Charles de Gaulle, le 28 septembre 1958, le peuple de Guinée, sous la direction de Sékou Touré, a voté massivement "non". En posant cet acte historique, il a su ainsi forcer le respect et l'admiration de tous les panafricanistes et de toutes les bonnes consciences aux quatre coins du monde. De cette année-là à ce jour, il y a lieu de reconnaître que beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. De 1958 à 1984, le pays a été dirigé par Sékou Touré, l'homme qui l'a conduit à l'indépendance mais dont le bilan est diversement apprécié par ses compatriotes. Si certains le présentent comme l'homme du 28 Septembre qui a tenu tête à la France, d'autres par contre le rendent directement responsable de la disparition de quelque 50.000 Guinéens dans le tristement célèbre camp Boiro et d'autres lieux de détention à travers le pays. A sa mort en 1984, l'armée guinéenne, sous la houlette du colonel Lansana Conté ne s'est pas fait prier pour s'emparer du pouvoir au nez et à la barbe de toutes celles et de tous ceux qui caressaient intimement le secret espoir de voir la transition se faire par la voie constitutionnelle. Pendant 24 ans, le natif de Bouramaya a posé des actes que les Guinéens ne sont pas près d'oublier. Il a ouvert le pays après des années d'isolement, libéralisé les initiatives privées pour booster l'économie nationale et instauré le multipartisme intégral pour rompre définitivement avec la culture du parti unique. En décembre 2008, c'est un groupe d'officiers et de sous-officiers qui a cru devoir opérer un coup d'Etat pour prendre les commandes du pays suite à la disparition du Général-Président Lansana Conté. La suite, on la connaît. Le bouillant capitaine Moussa Dadis Camara et ses compagnons du CNDD (Conseil national pour la démocratie et le développement) se sont notamment rendus responsables de la répression sanglante d'une manifestation pacifique de l'opposition dans le plus grand stade de la capitale le 28 septembre 2009. Une répression qui, selon l'ONU et les organisations de défense des droits de l'homme, aurait causé la mort de plus de 150 personnes. Sans oublier des dizaines de femmes et de filles violées par les forces de défense et de sécurité. En 2010, le Pr. Alpha Condé est sorti vainqueur de la présidentielle organisée par les autorités de la transition. La suite, on la connaît. Après avoir été réélu pour un second et dernier mandat, le champion du RPG fera malheureusement modifier la constitution pour s'octroyer un 3^{ème} mandat très contesté. Le 5 septembre, le Comité national du Rassemblement pour le Développement (CNRD), à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya, renversera le régime d'Alpha Condé. Le nouvel homme fort du pays promet d'organiser des élections libres et transparentes, de la base au sommet, à l'issue d'une transition apaisée et inclusive.

Kéfina Diakité

Transition

Le discours d'investiture du colonel-président Mamadi Doumbouya

Le vendredi 1^{er} octobre 2021, le colonel Mamadi Doumbouya, président du CNRD, a prêté serment comme président de la transition. La cérémonie présidée par le premier président de la Cour suprême Mamadou Sylla (SYMA) a eu pour cadre le palais Mohamed V et a connu la présence de plusieurs personnalités politiques et de la société civile. Nous vous livrons ici l'intégralité du discours d'investiture du nouvel homme fort de Guinée.



« Monsieur le Président de la Cour suprême, Monsieur le Président de la Cour des comptes, Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication, Mesdames et Messieurs les membres du CNRD, Mesdames, Messieurs les membres du corps diplomatique et consulaire accrédités en République de Guinée. Distingués invités, Mesdames, Messieurs, C'est pour moi, un inestimable honneur de prendre la parole à cette occasion solennelle de prestation de serment, pour m'adresser à cette auguste assemblée et au peuple de Guinée tout entier, pour vous signifier toute ma reconnaissance et ma profonde gratitude pour votre présence remarquée à cette cérémonie. Je mesure à sa juste valeur l'ampleur et l'immensité des charges qui me sont confiées en ma qualité de Président de la Transition, Chef de l'Etat. Une lecture attentive de l'évolution politique de notre pays permet d'aboutir à une conclusion, celle relative à la nécessité d'apporter un changement.

En effet, comme vous le savez, la Guinée a connu, depuis le 5 septembre 2021, un changement politique suite à la prise de pouvoir par l'armée. Ceci est consensuel à une longue crise socio-politique et économique à laquelle le pays était confronté.

Lors de ma première adresse à la Nation, j'ai largement expliqué à l'opinion publique nationale et internationale les motifs à l'origine du changement intervenu et décliné en même temps les axes prioritaires que le Comité Nationale du

Rassemblement pour le Développement s'est fixé dans sa mission de rassemblement du pays.

Aujourd'hui, je souhaiterais vivement insister sur le fait que c'est dans le souci de conjurer une crise politique majeure qui a fortement ébranlé la cohésion nationale et déchiré le tissu social, que les forces de défense et de sécurité ont pris les rênes du pays. Ainsi, sous la direction du Comité Nationale du Rassemblement pour le Développement, le pays s'est doté d'une Charte de la Transition, qui prévoit, notamment, un Gouvernement de Transition et un Conseil National de Transition, qui auront la charge de dérouler les différentes missions de la Transition.

Ces missions, se résument essentiellement à :

La rédaction d'une Nouvelle Constitution, La refondation de l'Etat, La lutte contre la corruption, La réforme du système électoral et la refonte du fichier, L'organisation des élections libres, crédibles et transparentes, Et la réconciliation nationale.

Je réalise parfaitement l'ampleur des tâches qui nous attendent, mais demeure en même temps convaincu qu'avec le soutien de tous, les défis qui nous interpellent seront relevés. Pour y parvenir, j'en appelle, à l'esprit de solidarité et de patriotisme des uns et des autres. Car, c'est lorsque nous sommes unis que nous devenons forts. Mais divisés, nos efforts risquent de se noyer dans de nouvelles contradictions qui pourraient nous conduire à l'échec.

J'engagerais tout particulièrement à cet égard l'ensemble des organes de la

Transition qui seront mis en place à veiller, chacun en ce qui le concerne, à la réalisation effective des missions qui sont les leurs.

Il est essentiel de rappeler ici le rôle important que devra jouer notre institution judiciaire en tant qu'élément d'équilibre et de paix sociale pour notre pays. L'indépendance et l'impartialité de la Justice constituent, à mes yeux, j'y insiste, un impératif afin d'instaurer la crédibilité de notre Etat et de recréer la confiance des citoyens dans l'institution judiciaire de notre pays. Ceci dénote l'immensité de la tâche qui attend notre corps judiciaire, qui en réalité a besoin d'une véritable renaissance.

Je réaffirme ici, l'engagement du CNRD au nom du peuple de Guinée, à respecter tous les engagements nationaux et internationaux auxquels le pays a souscrit.

De même, je voudrais souligner mon attachement particulier au raffermissement des liens d'amitiés et de fraternité avec nos voisins mais aussi avec tous les pays partenaires et amis de la Guinée.

En tant que membre fondateur de l'Union Africaine et attaché aux valeurs panafricaines, notre pays continuera à tenir son rang dans l'intégration et le rayonnement du continent.

Je voudrais ici réitérer notre engagement que ni moi, ni aucun membre du CNRD et des organes de la Transition ne sera candidat aux élections à venir, et que nous n'avons nulle intention de nous accrocher au pouvoir.

Mesdames, Messieurs, Distingués invités, Avant de clore mon propos, je lance un appel fraternel et patriotique au peuple de Guinée dans son ensemble, à saisir cette opportunité pour refonder une Nation forte pendant cette période de Transition. Nous devons œuvrer ensemble pour poser les bases d'une société réconciliée et engagée pour son développement socio-économique, durable au profit de tous.

Puisse Dieu Tout Puissant nous accompagner.

Vive la République, Vive la Guinée, Vive le CNRD », a déclaré le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya.

Kéfina Diakité

Hon. Hawa Binta Diallo, ancienne députée

« Hadja Aïcha Bah première ministre, la Guinée ira mieux »

Dans une interview exclusive accordée à la rédaction de l'Aigleinfos, l'ancienne députée de Dalaba se dit heureuse de la prise du pouvoir par le CNRD. Honorable Hawa Binta Diallo souhaite également que la transition ne dure pas plus de deux ans. La militante de l'UFDG invite le colonel Mamadi Doumbouya de prendre une femme comme première ministre. Lisez...



L'Aigleinfos : Le lieutenant-colonel Mamadi Doumbouya a été investi président de la transition. Quelle est votre appréciation ?

Ho. Hawa Binta Diallo: S'il lie l'acte à la parole, on espère que ça va aller ! Puisqu'on a vécu beaucoup de choses. Et aujourd'hui au moins, on a des Guinéens qui se regardent en face, et qui conjuguent le même verbe. Aujourd'hui, quand je suis sortie, je n'ai pas entendu des sirènes. On a vu des gens qui se regardent à ciel ouvert. Vraiment, c'est quelque chose que j'apprécie. Les Guinéens commencent à se regarder (rire).

Depuis sa prise du pouvoir le 5 septembre dernier, le CNRD a fait beaucoup de gestes: libération des détenus politiques, l'ouverture de vos locaux, des frontières. Il est allé se recueillir au niveau des tombes de deux anciens premiers présidents, et au cimetière de Bambeto également où se reposent plusieurs victimes de l'ancien régime. N'est-ce pas une manière d'attirer les gens vers lui, pour continuer à gérer le pays?

Moi ce que j'ai vu, c'est déjà quelque chose de bien. Parce qu'aller au cimetière de Bambeto, passer d'abord le premier jour, le 5 septembre avec le président déchu Alpha Condé sur l'Axe de la Démocratie et faire un tour, je crois que déjà c'est quelque chose qui prouve qu'il a vu au moins les gens qui sont sur l'Axe sont vraiment légers. Et il a compris que le tort se faisait aux Guinéens. C'est ce qui fait qu'il est venu parce que depuis tout le temps, les onze ans d'Alpha Condé jamais il n'a demandé une minute de silence à la mémoire de quelque victime que ce soit, même les victimes du 28 septembre 2009 alors qu'il n'était pas là. Donc ce monsieur-là, dès qu'il a commencé à parler, il a demandé d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes. Vraiment, moi j'ai beaucoup apprécié cela. Et je crois que s'il est bien conseillé comme il a commencé surtout un monsieur qui a une maman et une femme avec ses enfants, je crois que lui peut avoir pitié des enfants d'autrui.

Quelle est votre appréciation de cette charte présentée par le CNRD pour conduire

la transition ?

J'ai lu le document et il est avec moi. Je crois que si les engagements sont respectés, les actes sont liés à la parole, le problème qu'on a actuellement, c'est par rapport à la durée de la transition. Donc, ça c'est ce qu'on ne peut pas dire d'abord. Mais on attend peut-être dans les jours qui viennent, ils vont se retrouver et il va chercher à organiser le gouvernement comme il a promis et mettre en place ce Premier ministre et les autres responsables. En ce moment je crois qu'il va donner la durée de la transition. Sinon, jusqu'à preuve du contraire, il y a un doute qui plane sur ses ambitions de rester longtemps au pouvoir avant de passer à la vraie libération de la démocratie.

Combien proposeriez-vous pour la durée de la transition ?

18 mois, maximum deux ans.

Dans le prochain gouvernement de transition, 30% ont été octroyés à la gent féminine. Qu'en dites-vous ?

Nous, lorsqu'on était au parlement, on a cherché à faire en sorte que tous les Guinéens aient le même droit, qu'on nous emmène à la parité ou même plus de 50% de femmes. Mais on s'est battue au parlement et on a obtenu la loi sur la parité. C'est une loi des gens qui sont là, qui prennent la parité au niveau de tous les postes de prises de décisions de notre pays. Donc 30% moi je sous-estime le quota. Mais comme c'est la transition, on va voir et on doit rédiger encore la constitution. On va chercher à ce que, ce soit mis noir sur blanc sur la

nouvelle constitution pour que cette loi sur la parité soit une partie intégrante de la nouvelle constitution qui va être rédigée.

Si on vous demandait de choisir entre le ou la Premier(e) ministre ?

Je choisirai la Première ministre. Il y a déjà des propositions. On parlait de beaucoup de femmes qui sont là, et qui peuvent vraiment nous représenter valablement. Parce qu'on a vu lorsque Hadja Aïcha Bah a été nommée ministre de l'Education nationale, vraiment des résultats qu'on a obtenus, jusqu'à présent on n'a pas pu avoir ces mêmes résultats. Donc Hadja Aïcha Bah première ministre, je crois que la Guinée ira mieux. Parce qu'elle n'est pas corruptible. Elle est vraiment exigeante par rapport à tout ce qu'elle va dire. Donc, elle n'est pas aussi gourmande pour dire qu'elle va chercher de l'argent. Et puis entre parenthèses, la femme quand elle est responsable ou pas, elle a honte. Donc vous ne verrez jamais une femme s'endetter. Si elle s'endette, et ça dure un peu, la femme va se cacher pour ne pas voir la personne à qui elle doit jusqu'à ce qu'elle puisse trouver à payer la dette. Si c'est l'homme, il va te convoquer à la gendarmerie ou à la police pour dire ceci ou cela. Donc la gestion de la femme est toujours bonne.

Selon vous, faut-il juger Alpha Condé ici ou ailleurs, puisque la CEDEAO a exigé sa libération immédiate ?

Moi je crois que la justice doit faire son travail. Comme le président Doumbouya dit, la justice doit être la boussole. Il doit être jugé ici par des

magistrats convaincus et qui peuvent dire la vérité. On a des magistrats qui sont là et qui peuvent dire non à n'importe qui et dire la vérité rien que la vérité. Ils sont là encore. C'est des perles rares, mais ils sont là. Donc il va être jugé ici, ou on va le mettre dans de bonnes conditions, son médecin est là, il se va soigner ici comme tous les Guinéens. Peut-être c'est 0, et % qu'il peut se soigner à l'étranger. Mais les 99,99% peuvent le soigner dans les hôpitaux construits en Guinée. Donc lui aussi en tant que Guinéen, il doit bénéficier des soins ici, de la justice guinéenne qui n'est pas maintenant une justice à double tranchant avec ses collaborateurs qui ont amené à nier ce qu'il avait prêté comme serment. Donc il va répondre de ses actes avec ceux qui l'accompagnaient pour dire que ce pays, il faut continuer.

La Guinée a célébré l'An 63 de son indépendance. Votre mot là-dessus ?

C'est l'indépendance recouvrée à partir du 5 septembre, on va fêter, parce qu'avant ce 5 septembre, on a vécu des tumultes. Nous sommes née juste avant l'indépendance. Mais depuis notre naissance jusqu'à maintenant, on ne voit que des problèmes chaque fois, il faut tuer, et emprisonner arbitrairement les populations. Si on voit avec le président Doumbouya, qui a prêté serment hier, peut-être qu'on on va espérer vivre une indépendance en Guinée.

Entretien réalisé par Amadou Tidiane Diallo

Lisez le journal numérique sur le site



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Transition en Guinée

Le colonel Mamadi Doumbouya investi président

Le colonel Mamadi Doumbouya a prêté serment le vendredi 1^{er} octobre 2021 comme président de la transition devant la Cour Suprême présidée par Mamadou Sylla (SYMA). Il a promis d'organiser des élections libres et transparentes auxquelles il ne sera pas candidat.

Dans son discours de circonstance, le nouvel homme fort de la Guinée a dit mesurer à sa juste valeur l'ampleur et l'immensité des charges qui lui sont confiées en sa qualité de Président de la Transition, Chef de l'Etat.

« La Guinée a connu, depuis le 5 septembre 2021, un changement politique suite à la prise du pouvoir par l'armée. Ceci est consécutif à une longue crise sociopolitique et économique à laquelle le pays était confronté. Lors de ma première adresse à la Nation, j'ai largement expliqué à l'opinion publique nationale et internationale les motifs à l'origine du changement intervenu et décliné en même temps les axes prioritaires que le Comité National du Rassemblement pour le Développement s'est fixés dans sa mission de rassemblement du pays », a-t-il indiqué. Avant de rappeler que sous la direction du Comité National du



Rassemblement pour le Développement, le pays s'est doté d'une Charte de la Transition, qui prévoit, notamment, un Gouvernement de Transition et un Conseil National de Transition, qui auront la charge de dérouler les

différentes missions de la Transition, que sont : la rédaction d'une Nouvelle Constitution ;

la refondation de l'Etat ; la lutte contre la corruption ;

la réforme du système électoral

et la refonte du fichier ;

l'organisation des élections libres, crédibles et transparentes ; et la réconciliation nationale.

Il faut noter que parmi les invités à cette cérémonie d'investiture,

il y avait des leaders politiques comme Cellou Dalein Diallo de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), Sidy Touré de l'Union des Forces Républicaines (UFR), Dr Ousmane Kaba du PADES, etc.

Annoncé à Conakry, le président de la transition malienne, le colonel Assimi Goïta, s'est finalement fait représenter par le président du CNT. Selon des sources dignes de foi, les tractations seraient en cours en vue de la formation du gouvernement de transition, qui aura à sa tête un civil.

Le colonel Mamadi Doumbouya, marié à Lauriane (de nationalité française), a tenu à rassurer qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections, tout comme les membres du CNRD et des autres organes de la transition.

Kèfina Diakité

Célébration du 2 Octobre 2021

Le message de Cellou Dalein Diallo

Le samedi 2 octobre 2021, le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, a mis à profit la 16^{ème} Assemblée générale virtuelle de son parti pour dresser le bilan du régime Condé et lancer un message aux Guinéens à la faveur de la célébration de l'AN 63 de l'indépendance de leur pays.



«Guinéennes Guinéens, mes chers compatriotes,

le 2 octobre 2021 est le 63ème anniversaire de l'indépendance de notre cher pays, la Guinée. C'est un jour de commémoration de notre libération qui marqua

aussi le début de la fin du colonialisme en Afrique.

C'est un jour de fierté pour tous les Guinéens pour avoir choisi de recouvrer notre souveraineté et d'être le peuple pionnier des indépendances africaines. A

cette occasion, je souhaite à chaque Guinéenne et à chaque Guinéen, de l'intérieur du pays comme de l'extérieur, une bonne fête nationale.

Hélas, le 2 octobre n'est plus un jour de fête heureuse. Le sang, les larmes et la misère se sont installés dans le quotidien des Guinéens. Leur mémoire collective souffre de grandes douleurs avec le pogrom de 1985, les violences ineffables lors de la manifestation de Septembre de 2009, les exactions innombrables et de tous ordres à Nzérékoré et ailleurs dans le pays qui ont eu cours tout au long de la gouvernance d'Alpha Condé. La survenance des pandémies Ebola et Covid s'est ajoutée aux malheurs de la population et a renforcé sa détresse.

Et depuis deux ans, il y a eu tant d'hommes morts, de vies brisées, de biens détruits pour défendre la liberté et l'Etat de droit dans notre pays face à l'indignité d'une nouvelle constitution contestée, d'une assemblée législative qui n'est pas le miroir de la nation, d'un

Président de la République par effraction, pour un 3ème mandat illégal et illégitime!

Les sacrifices ultimes qui ont été ainsi consentis, c'est pour la Guinée, et pour la Guinée seulement. L'alarme qu'ils portent a été entendue par l'armée qui, dans un sursaut patriotique, a rompu l'ordre dictatorial du régime d'Alpha Condé. Je voudrais, au nom de l'UFDG et de l'ANAD, rendre un vibrant hommage au CNDR et au colonel Mamadi Doumbouya Président du CNDR et Président de la République pour leur prise de responsabilité saluée par toute notre nation comme un acte salvateur mettant fin à une période cauchemardesque de notre histoire.

Le 5 Septembre 2021 ouvre la voie à une espérance nouvelle. Cet optimisme repose sur l'engagement du CNRD de faire du droit et de la justice sa boussole. Une ambition à la hauteur des défis de notre nation en souffrance de ses dissensions politiques, sociales et économiques. Notre pays a, en effet, un besoin de justice

pour panser les plaies honteuses de l'ethnisme, de la corruption ou de la délinquance électorale, qui rongent le socle de la démocratie et des forces d'avenir du pays.

Chers compatriotes Oui le 5 septembre 2021 annonce une aube nouvelle, comme celle qui fut attendue au lendemain de la Victoire du peuple guinéen au referendum qui décida de notre indépendance. C'est pourquoi ce 2 OCTOBRE, à dédier à la jeunesse guinéenne qui a payé un lourd tribut au cours de ces dernières années, doit être fêtée dans la liesse populaire comme elle ne l'a pas été depuis longtemps, tout en respectant les contraintes sanitaires qu'impose encore le Covid-19.

C'est cette fête du souvenir de notre histoire commune qui nous rappelle que nous sommes toutes et tous, comme l'ont été nos aïeux et comme le seront nos descendants, les filles et fils de la Guinée.

Bonne fête nationale.», a déclaré Cellou Dalein Diallo, le président de l'UFDG.

Tidiane Diallo

Fête de l'indépendance

L'adresse à la nation du président de la transition

A l'occasion de la célébration de l'AN 63 de l'indépendance guinéenne, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a fait une importante adresse à la nation le vendredi 1^{er}. Un discours dont nous vous livrons ici l'intégralité. Lisez...



« Guinéennes, Guinéens, Chers compatriotes, Vaillant peuple épris de liberté, de démocratie, de paix et de justice, C'est pour moi un grand honneur et un réel privilège de m'adresser à vous en cette occasion solennelle commémorant le soixante-troisième anniversaire de l'accession de notre pays à l'Indépendance nationale. La particularité de cette commémoration cette année est qu'elle s'inscrit dans un contexte de mutation profonde intervenue suite à la prise du pouvoir par les forces de défense et de sécurité réunies au sein du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD). En raison du contexte social, politique, économique et sanitaire de notre pays, la célébration de notre indépendance nationale ne se déroulera pas dans les formes habituelles. En dépit de cela, la présente commémoration est placée sous le signe de l'espérance et du rassemblement. Je voudrais donc saisir cette opportunité pour remercier nos braves populations pour leur soutien massif au changement intervenu. C'est aussi le moment de féliciter et d'encourager les Forces de défense et de sécurité pour la discipline, le patriotisme, l'engagement dans la défense de l'intégrité territoriale, la protection des populations et leurs biens ainsi que la participation aux missions de maintien de la paix à l'échelle régionale et internationale. La République n'oublie pas les vaillants soldats de nos armées tombés sur le champ d'honneur en défendant la Patrie et les valeurs de liberté qu'elle incarne. Les sacrifices ultimes de nos Martyrs pour que la Guinée demeure une et indivisible ne seront jamais vains ! Mes chers compatriotes La pandémie liée au Covid-19 qui a éprouvé la Guinée a été

l'occasion pour les personnels de santé de notre pays de démontrer leur professionnalisme et leur engagement dans la lutte contre cette terrible maladie. Qu'ils en soient vivement remerciés. J'exhorte tout un chacun à continuer de respecter les mesures sanitaires édictées, en particulier les gestes barrières et de se faire vacciner pour venir à bout de cette pandémie. La célébration de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale m'offre l'occasion de rendre un vibrant hommage aux pionniers de notre Indépendance. Également, je m'incline pieusement devant la mémoire de tous ceux qui sont tombés ces dernières années pour la défense des intérêts de notre chère patrie. En cette occasion solennelle, notre pays continue de réaffirmer son appartenance à toutes les organisations sous-régionales, régionales et internationales auxquelles il est parti. La Guinée a toujours joué un rôle majeur sur la scène africaine et internationale, notamment pour la défense et l'émancipation des peuples africains. Cette vision sera poursuivie par le CN-RD en vue de hisser, toujours plus haut, le drapeau Guinéen dans le concert des nations. La République de Guinée ne négociera jamais sa souveraineté nationale. Guinéennes, Guinéens, Chers compatriotes, Le 5 septembre 2021, au regard de l'état critique dans lequel se trouvait notre pays, les forces de défense et de sécurité, réunies au sein du CN-RD, ont pris leurs responsabilités devant l'histoire en décidant de prendre en main les destinées du pays. En effet, comme indiqué dans notre déclaration de prise du pouvoir, notre pays était confronté à une série de crises profondes et multidimensionnelles qui avaient fini par saper ses fondements. Crises dues notamment au

dysfonctionnement des institutions constitutionnelles, l'instrumentalisation de la justice, les violations graves et répétées des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, la politisation à outrance de l'Administration publique, la corruption généralisée, la gabegie financière et les détournements de deniers publics. La lutte contre tous ces maux qui gangrènent notre société sera mon cheval de bataille ainsi que celui du Gouvernement de Transition.

Guinéennes, Guinéens, Chers compatriotes, L'heure est au rassemblement de tous nos compatriotes autour des actions engagées par le CN-RD, pour permettre à notre pays de sortir de cette période transitoire, avec des institutions plus fortes, une Nation plus tolérante et reconciliée avec elle-même, où toutes les opinions peuvent s'exprimer librement. Dans cette Guinée nouvelle que nous voulons bâtir ensemble, tout sera mis en œuvre pour que force reste à la loi, que l'ordre et la discipline sous-tendent le comportement quotidien de chaque Guinéenne et de chaque Guinéen. C'est seulement à ce prix, que nous pourrions bâtir une Nation forte et prospère.

Guinéennes, Guinéens, Chers compatriotes, Pour relever les différents défis de la Nation, le CN-RD, conformément à sa vocation d'inclure toutes les composantes de la Nation à la recherche de solutions communes, a tenu à organiser des journées nationales de concertation. A l'occasion de ces journées, toutes les composantes des forces vives de la Nation ont eu l'opportunité d'exprimer leurs préoccupations par rapport à l'état de la Nation et formuler des propositions concrètes de solutions à l'attention du CN-RD. Je voudrais, en cette circonstance solennelle, remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ces journées de concertation et qui nous ont enrichis de leurs idées. C'est aussi le lieu de remercier nos partenaires techniques et financiers, et la communauté internationale dans son ensemble, pour l'attention bienveillante qu'ils ont toujours portée à notre pays. Nous espérons vivement que leur soutien ne nous fera pas défaut pendant cette période déterminante de notre histoire. Guinéennes, Guinéens, Chers compatriotes, Les journées de concertation ont permis d'élaborer la Charte de la Transition. Cette Charte, qui a déjà fait l'objet de publication, définit les principes et valeurs, les

droits et libertés fondamentales et les organes qui régissent la Transition. Ces journées de concertation ont permis également d'identifier les grands défis et axes prioritaires qui devront orienter les actions du CN-RD et qui seront déclinés dans un chronogramme de transition. L'état actuel du pays exige des mesures fortes que le CN-RD s'engage à prendre, en vue de redresser la situation avant la fin de la transition. Au titre de ces mesures, il y a la refondation de l'Etat, la lutte contre la corruption, la réforme du système électoral, la refonte du fichier, l'organisation d'élections libres, crédibles, inclusives et transparentes ainsi que la Réconciliation nationale. A ces missions essentielles s'ajoute l'écriture d'une Nouvelle Constitution devant servir de socle à notre démocratie. La Nouvelle Constitution devra prendre en compte les légitimes aspirations du peuple souverain de Guinée, et sera adoptée par voie référendaire. Au plan de la refondation de l'Etat, le CN-RD entend procéder à une réforme profonde de l'Administration pour un meilleur rendement du service public. Concernant la lutte contre la corruption, un organe de contrôle et de moralisation de la gestion publique sera mis en place, et un audit des comptes publics sera effectué. Au titre de la Réconciliation nationale, un mécanisme consensuel sera mis en place dans lequel les Guinéens pourront, dans la quête de vérité et de justice, se parler, se pardonner et définir ensemble les solutions permettant de bâtir une Nation plus unie et plus forte. En ces instants particuliers de notre histoire, je tiens à annoncer solennellement au peuple de Guinée que dans les jours à venir, un Premier Ministre sera nommé, suivi de la mise en place du gouvernement ainsi que des différents organes de la Transition. Ce Gouvernement aura pour mission l'exécution de cet ambitieux programme, dans un esprit de collégialité, d'impartialité, d'exemplarité et de redevabilité. J'y veillerai tout particulièrement. Guinéennes, Guinéens, Chers compatriotes, L'idéal du vivre-ensemble que nous ambitionnons ne peut être possible que lorsqu'il revêt un caractère participatif et inclusif. En d'autres termes, nous devons, dans cette démarche, prendre en compte toutes les composantes de notre Nation dans leur diversité, indépendamment de toutes considérations subjectives. Les institutions de la Transition devront s'engager dans cette dynamique si nous voulons atteindre les objectifs que nous

nous sommes fixés dans l'intérêt supérieur de notre pays. La tâche sera certes ardue, mais unis, nous y arriverons. Le CN-RD rassure la communauté nationale et internationale qu'il ne confisquera jamais le pouvoir. Les membres du CN-RD, du Gouvernement et des autres organes de la Transition ne feront pas acte de candidature aux prochaines élections. Les élections se dérouleront de la base au sommet (quartiers, communes, législatives et présidentielles) conformément à un chronogramme consensuellement établi. Ainsi, le Président de la République élu trouvera toutes les institutions démocratiques installées. Ainsi, il pourra s'atteler à répondre aux défis du développement et de l'émergence de la Guinée. Encore une fois, je saisis ce moment solennel pour réaffirmer que notre pays honorera tous ses engagements internationaux. En même temps, le CN-RD souhaite vivement un accompagnement de la communauté internationale, de nos partenaires techniques et financiers et des pays amis de la Guinée, car c'est dans un effort collectif que nous pourrions réussir cette Transition. Le CN-RD tient à garantir à nos populations que la sauvegarde de l'intégrité du territoire national et le renforcement de la sécurité des personnes et de leurs biens seront pleinement assurés. Pour terminer, j'en appelle solennellement à l'esprit de solidarité, de fraternité et de sacrifice de tous mes compatriotes, que j'invite à s'engager dans la dynamique des réformes annoncées par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD). Chers compatriotes, Je vous exhorte à un sursaut national pour que cette fois ci, nous soyons au rendez-vous de l'histoire. Nous n'avons pas droit à l'erreur, car la Guinée que nous rêvons tous, doit se construire maintenant. Pour cela, nous avons besoin de toutes les filles et tous les fils de notre patrie partout où ils se trouvent. Le succès de la période de transition qui s'ouvre dépendra des efforts de chacun et de tous. Puisque nous sommes le peuple du 28 septembre, je fais confiance en notre capacité à surmonter nos divergences pour construire ensemble notre si belle Guinée. Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens, Vive la République, Vive la Guinée, Vive le CNRD », a-t-il indiqué dans son adresse à la nation.

Kéfina Diakité

Prestation de serment Les sages conseils du président de la Cour suprême

Le colonel Mamadi Doumbouya a prêté serment le vendredi dernier comme président de la transition. C'était devant le président de la Cour suprême, Mamadou Sylla (Syma) qui a mis l'occasion à profit pour donner de sages conseils au nouvel homme fort du pays.



« Monsieur le président de la transition, la modification contestée de la constitution de 2010 a permis malgré une opposition farouche généralisée l'élection présidentielle controversée de 2020 pour un troisième mandat dont la conséquence a été la douloureuse crise postélectorale qui a occasionné le déchirement

atroce du tissu social guinéen. Cette élection présidentielle de 2020 s'est déroulée dans un débat politique et social délétère, nous imposant des spectacles affligeants de violences et d'actes intolérables constitutifs de graves infractions ayant entraîné de nombreuses pertes en vies humaines, et de considérables destructions de

biens publics et privés (...). Vous avez vu et entendu vos compatriotes dans toute leur diversité. Ils vous ont exprimé leur joie mais surtout leur attente pressante. Les Guinéennes et les Guinéens, en vous exprimant l'immensité de leur soutien par des manifestations grandioses organisées dans les quartiers et le long des rues, ont joué leur partition en vous exhortant à les diriger durant la transition et les faire rêver. Ils attendent de vous une part de réciprocité à la hauteur de leur espoir et de leur attente populaire (...) En votre qualité de chef de l'Etat, souvenez-vous que vos compatriotes sont en droit d'attendre tout de votre engagement de soldat et de grand officier de l'armée guinéenne. Les consultations que vous avez organisées, écoutant toutes les composantes de notre nation, vous ont assurément permis de prendre la mesure de l'ampleur de la tâche à accomplir en tant que chef de l'Etat. Ceux qui vous applaudissent aujourd'hui vont vous observer d'un œil vigilant très critique », a indiqué Mamadou Sylla, le président de la Cour suprême.

Kèfina Diakité

Dr Alhassane Makanera Kaké « Cette charte est une honte pour les juristes guinéens »

Le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) a publié la charte de la transition, dans une ordonnance lue à la télévision nationale, le lundi 27 septembre 2021. Sauf que ce texte de 13 pages, comporte plusieurs contradictions, selon Dr Alhassane Makanera. A en croire le juriste, de la forme au fond, tout est presque « mal fait ».

« Cette charte est une honte pour les juristes guinéens, tant sur la forme, la procédure que le fond. Je me demande si c'est un juriste qui a fait ce travail, car on ne dit pas "nous" car elle engage la responsabilité du président de la transition. Alors, l'on devrait dire « je ». J'ai honte pour ce pays. Si c'est des juristes qui ont écrit cette charte, je me demande ils viennent d'où, mais si ce ne sont pas des juristes, je demande aux nouvelles autorités de réécrire la charte. Le pire, c'est le président de la transition qui a promulgué la charte avant sa prise de fonction alors que la charte devrait être promulguée après le serment du président. Je comptais beaucoup sur cette charte, je ne voulais pas qu'on revienne à la même chose. Je ne voulais pas qu'on ait une charte octroyée. Je préfère une négociation sans solution qu'une solution sans négociation », déclare cet éminent professeur de droit et spécialiste des Finances publiques.

Pour Dr Alhassane Makanera Kaké, dans cette charte de 5 titres, dont 84 articles, même un universitaire peut détecter cette incohérence dès le départ. «

D'abord la forme, on dit "nous", mais c'est "je" qui signe. Dans le droit il y a le sens de responsabilité, il n'y a pas "nous" si ce n'est pas dans un procès-verbal. Deuxièmement, le texte a été signé par le président de la transition, alors que la charte elle-même dit que le président prête serment avant d'entrer en fonction. Et lui il a signé, il n'a pas prêté serment. Donc il y a vice de forme », a-t-il déploré.

Parlant du fond de la charte, l'ancien commissaire de la CENI trouve inacceptables certains chapitres. « Ils ont dit "chapitre I : valeur et principe", sans faire de distinction alors qu'il devrait nous dire valeur c'est quoi, principe c'est quoi. Dans le deuxième chapitre où on parle de Mission, ils mettent "entre autres", alors qu'ils doivent clairement citer toutes les missions. Au niveau du Titre II, on cite le président de la transition comme organe. Mais président de la transition est une personne, mais pas un organe. Ils disent dans le principe "nul ne doit être exclu pour des raisons d'origine...", là aussi on ne précise pas. Et plus loin, on exclut à l'article 60, c'est incohérent », souligne-t-il tout en indiquant qu'au niveau de la composition du CNT, « on dit partis politiques 15, mais il n'y a aucun critère pour répartir les 15, et il n'y a aucun critère de représentativité des autres organes. On dit aussi la loi organique concernant la cour suprême va être adoptée, mais il y a déjà une loi organique. Quand vous prenez l'article 8, qui stipule "... Aucune situation d'exception ou d'urgence ne doit justifier les violations des droits humains", c'est contradictoire, ce qui veut dire qu'on est plus dans état d'urgence sanitaire. A l'article 30, on dit que " la participation aux charges publiques en fonction de la fortune et des revenus est devoir pour chaque citoyen", ça aussi c'est un faux problème. Et le pire, c'est le fait qu'on mette une disposition finale d'exécution de la charte, mais la loi n'a pas de disposition d'exécution finale, ce sont des textes réglementaires qui ont des dispositions finales », a laissé entendre Dr Makanera.

Tidiane Diallo

Amadou Tidiane Ndiré

Investiture du colonel Doumbouya

Ce qu'en pense Dr Alhassane Makanera Kaké

Lors d'une interview téléphonique accordée la semaine dernière à nos confrères de Mediaguinee, le professeur de droit, Dr Alhassane Makanera Kaké, a indiqué que la constitution étant dissoute, la Charte de la transition sert désormais de loi fondamentale à la République de Guinée.

« On a fait les trois premières transitions sans charte de la transition, ça veut dire sans boussole. Lansana Conté on l'a laissé gérer seul sans boussole. On ne lui a rien dit de ce qu'on voulait. Il ne nous a pas dit où il nous conduit et finalement on a vu ce que ça a donné. J'ai remercié l'autorité actuelle qu'il nous dit au moins là où nous partons. Voltaire a dit qu'il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va. Au moins cette fois-ci, on nous dit où nous allons. Où nous allons, c'est la charte. Je commencerai par vous dire, nous sommes en période d'exception. L'unique loi fondamentale telle que l'article 84 de la charte dit, d'abord quand ils ont pris le pouvoir,

sachez qu'on était dans un vide juridique et Constitutionnel. Il n'y avait rien parce qu'ils ont dissous la constitution qui est l'arme fondamentale. Ils ont dissous les institutions, donc il n'y avait aucune norme. La norme était président de la République, ceux qui ont pris le pouvoir ils étaient la norme. La preuve, ils nous ont gérés par communiqué, parce qu'il n'y a aucune norme, il n'y a pas de référence. Mais l'article 84 de la charte nous dit " La présente charte de la transition qui prend effet à compter de sa date de signature, est enregistrée et publiée au journal officiel comme loi fondamentale de la Guinée durant la période de la transition". Ça signifie que

c'est la constitution de la transition.

Comme la loi actuelle c'est la charte de la transition, lisons son article 47. Je lis : Avant son installation, le Président de la transition prête serment ci-dessous devant la Cour Suprême. "Moi Président...". Ça signifie que la constitution de la transition l'oblige avant son installation de prêter serment. Donc il s'inscrit exactement dans la direction qu'il nous a indiquée, et il respecte scrupuleusement à ce niveau la loi qui régit la Guinée. Il faut que ça soit clair. Mais quand on me dit qu'il viole la loi, mais quelle loi il viole? Moi je vous dis, c'est conforme à la loi parce que l'article 84 dit la loi

fondamentale c'est la charte. Il n'y a pas une autre loi. La loi fondamentale-là dit qu'il doit prêter serment. D'autres disent c'est pas ça mais le droit ce n'est pas ce qu'on sort de la bouche, c'est ce qui est écrit. Qu'on me montre un autre texte qui est applicable en dehors de la charte de la transition. En ce moment je leur poserai la question de savoir pourquoi s'il y a un texte actuellement qu'on respecte, comment le Président actuel a pu dissoudre toutes les institutions », a-t-il confié à Mediaguinee.

Administration publique Que peuvent craindre les partisans d'Alpha Condé ?

Le régime d'Alpha Condé a été renversé il y a bientôt un mois, suite au coup d'Etat perpétré par le colonel Mamadi Doumbouya et ses hommes. Les partisans du désormais ancien président peuvent commencer à se faire des soucis à leurs postes respectifs ? C'est la question que beaucoup se posent aujourd'hui.



Dans ses toutes premières déclarations, le nouvel homme fort du pays, le colonel Mamadi Doumbouya, a clairement fait savoir que la justice sera sa boussole pour panser les plaies et réparer les torts. Mais l'on constate à ce jour, que certains compatriotes présentés comme des proches ou partisans d'Alpha Condé (le président déchu) sont plus ou moins inquiétés pour des faits qu'on leur a reprochés sous le magistère de leur champion. Il y a quelque trois semaines, l'on s'en souvient, c'est l'ancien porte-parole du gouvernement, Tibou Kamara, qui a été arrêté nuitamment à son domicile et conduit à la base des Forces Spéciales à Kaloum où il aurait été entendu puis libéré quelques heures plus tard. Le 28 septembre dernier, ce fut au tour du jeune Alpha Ousmane Diallo connu sous le sobriquet d'Ousmane Gnelloy d'être arrêté à l'aéroport de Conakry alors qu'il attendait un vol pour sortir du pays. Mais il faut reconnaître que sous Alpha Condé, un

mandat d'arrêt avait émis contre ce jeune qui se faisait appeler "le ministre de la défense nationale du président Alpha Condé sur Facebook" dans une affaire qui l'opposait à Kadiatou Diallo "DK", la fille de l'ancien président de l'Assemblée nationale, Elhadj Boubacar Biro Diallo. Une affaire dans laquelle Gnelloy est poursuivi pour injures publiques contre le très respecté compagnon de l'indépendance qu'est Elhadj Boubacar Biro Diallo. N'ayant pas voulu se présenter au procès intenté contre lui, il sera condamné à cinq ans de prison ferme, interdit de certains droits civiques et un mandat d'arrêt décerné contre lui. Comme indiqué plus haut, Ousmane Gnelloy sera finalement arrêté le mardi 28 septembre aux environs de 20h, mis dans un pick-up de police et conduit en prison. Comme pour lui rappeler que le régime de son "protecteur", Pr. Alpha Condé, est bel et bien tombé pour de bon.

Kèfina Diakitè

Lisez le journal
numérique sur le site



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Chute d'Alpha Condé Taliby Dabo du RPG Arc-en-ciel brise le silence

Ces dernières années, Taliby Dabo a été présenté à juste raison comme l'un des poids lourds du RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti présidentiel, à Kankan. Il était aussi très proche du président déchu, Pr. Alpha Condé, dont le renversement l'a fait réagir dimanche sur les ondes de la Radio Baobab FM et Fasso TV de N'zérékoré.

« Il est difficile aujourd'hui pour nous de prendre une position sans la libération du président Alpha Condé. Aujourd'hui, on ne peut rien entamer sans cette libération qui est indispensable. Et il est même injuste de prendre une position sans cette libération d'Alpha Condé. Lorsque tous les partis politiques sont conviés à une rencontre, nous irons comme on l'a fait déjà. Mais nous allons toujours exiger que cette doléance soit acceptée », a confié Taliby Dabo.

Et d'ajouter : « le pouvoir, c'est Dieu qui donne et c'est qui le reprend. Moi j'ai milité et je continue de militer pour le RPG. Mais le destin n'a pas voulu que je bénéficie du pouvoir du président ni par décret et liquidité. Ça, c'est Dieu qui a voulu. Et beaucoup ont fait leur temps à soutenir le RPG et le président Alpha Condé mais ils n'ont rien eu. Ça, c'est Dieu qui a voulu. Moi je n'ai rien eu comme beaucoup de personnes estiment, mais remettons ça à Dieu. Je pense que les gens qui pensent ainsi, ils ont raison de le dire à cause de mon



engagement pour le parti ». Le PDG du groupe Dabo-Médias a par ailleurs invité les militants du RPG à resserrer les rangs pour les prochaines élections. « Nous devons toujours montrer que nous sommes le plus grand parti de ce pays, le RPG Arc-en-ciel est différent des autres partis. Nos militants ont l'amour du parti dans leur cœur,

personne n'est dans ce parti à cause d'argent et nous avons des militants un peu partout en Guinée. Le RPG Arc-en-ciel existe dans toutes les régions de la Guinée. Donc soyez rassurés que même si on organise une nouvelle élection demain en Guinée, nous sortirons gagnants », a-t-il lancé.

Kèfina Diakitè

Gestion des affaires publiques Vivement la remise en question des élites !

Beaucoup s'accordent à dire, non sans raison, que les élites guinéennes, par leur manque de patriotisme et leur égoïsme, ont largement contribué à mettre le pays dans la situation dans laquelle il se trouve aujourd'hui.

Il faut rappeler, avec regret que sous la première République, il y a eu des intellectuels guinéens, de l'extérieur, qui ne se sont pas gênés à poser des actes concourant à remettre en question notre indépendance. Sous le prétexte de lutte contre le président Ahmed Sékou Touré et son régime révolutionnaire, certains n'ont pas hésité à pactiser avec le diable pour punir leur propre pays, dont le seul crime est de s'être frayé librement et fièrement le chemin d'une indépendance totale. Sous le régime Conté, les mêmes élites se sont lancées dans une course effrénée à l'enrichissement illicite. Feu le général-président, on le sait, prenait toujours le soin de demander l'avis de ses ministres et des hauts cadres de l'Etat sur des sujets et des dossiers d'intérêt national.

Malheureusement, la plupart de ces diplômés des universités nationales ou étrangères ont préféré défendre leurs intérêts égoïstes, au détriment de ceux de la nation tout entière. Il y en a qui se sont illustrés notamment dans la signature des mauvais contrats miniers, le détournement des deniers publics, la corruption, le népotisme et le clientélisme. L'avènement du professeur Alpha Condé au pouvoir en 2010 avait suscité un immense espoir chez ses compatriotes qui, en dépit de l'extraordinaire richesse du sol et du sous-sol de leur pays, continuent de vivre dans la précarité. Mais hélas, les élites guinéennes qui auraient dû saisir cette occasion exceptionnelle pour faire amende honorable et servir loyalement le pays, jeteront leur dévolu sur la politique politicienne, renvoyant

aux calendes grecques la mise en œuvre des projets de développement au bénéfice du bas peuple. Après 63 ans d'indépendance, la Guinée peine toujours à sortir la tête de l'eau, à cause principalement de la gestion scandaleuse des affaires publiques par ses élites corrompues jusqu'à la moelle épinière et qui se moquent royalement des souffrances indicibles des braves populations des centres urbains et des campagnes. Il est donc grand temps que les intellectuels guinéens, pour une fois, se départissent de leurs mauvais comportements qui, jusqu'ici, n'ont fait que tirer irrésistiblement leur pays vers le bas, pour ne pas dire vers les abîmes.

Tidiane Diallo

Lutte contre la corruption

Un défi à relever en Guinée

La corruption a pris des proportions inquiétantes dans notre pays. Mais pour beaucoup, la faiblesse du revenu des travailleurs des secteurs public et privé n'est pas étrangère à l'aggravation de ce phénomène. D'où l'impérieuse nécessité d'augmenter, de façon substantielle, les salaires.



Pour qui sait que la Guinée fait partie du cercle des pays où les salaires sont si dérisoires qu'ils ne permettent pas à leurs bénéficiaires de couvrir l'intégralité de leurs charges familiales et sociales, l'on peut dire que les nouvelles autorités du pays ont vraiment du pain sur la planche. Rares sont en effet les fonctionnaires et certains travailleurs du secteur privé qui, à partir de leurs salaires, parviennent mensuellement à joindre les deux bouts. C'est souvent pour emprunter les

sombres couloirs de la corruption au niveau de leurs services respectifs. Aucun policier, avec un salaire de misère, ne peut s'encombrer de scrupules pour boudier un billet de banque tendu par un chauffeur de taxi ou de minibus, fût-il en infraction. Quid de l'enseignant qui, pour arrondir les fins de mois difficiles, se voit dans l'obligation de "vendre" des notes en fin d'année scolaire ou réclamer de l'argent aux parents moyennant des faveurs indues accordées à leurs enfants. Dans certains services publics, le

pauvre citoyen n'a d'autre choix que de mettre la main à la poche pour graisser la patte à des fonctionnaires qui ont appris à ne vivre que des fruits de la corruption. L'obtention d'un document (carte d'identité nationale, passeport, permis de conduire, certificat de nationalité) et d'une promotion dans l'administration devient plus aisée pour celles et ceux des nécessiteux qui sont prompts à verser une certaine somme d'argent pour motiver l'agent ou le fonctionnaire en face d'eux. On continue à assister à ce genre de comportement comme si cela était dans l'ordre normal des choses. Il existe pourtant une agence nationale chargée de la lutte contre la corruption. Une agence qui, apparemment, éprouve toutes les peines du monde dans l'exécution de la mission qui lui a été confiée. La corruption est devenue ces dernières années un véritable fléau pour les économies nationales. Espérons qu'avec l'événement du CNRD, à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya, la donne va quelque peu changer. A méditer...

Tidiane Diallo

Philippines

Le président Rodrigo Duterte annonce son retrait prochain de la vie politique

Le président philippin Rodrigo Duterte a annoncé ce samedi qu'il ne se présenterait pas à la vice-présidence en 2022 et se retirerait de la vie politique, ouvrant ainsi la voie à sa fille pour lui succéder à la tête du pays.

« Le sentiment, dominant chez les Philippines, est que je ne suis pas qualifié et que ce serait enfreindre la Constitution » que de (me) présenter à la vice-présidence, a déclaré Rodrigo Duterte. « Aujourd'hui, j'annonce mon retrait de la politique », a-t-il ajouté.

Rodrigo Duterte, dont les sondages montrent qu'il reste presque aussi populaire que lorsqu'il a remporté la présidentielle en 2016 en promettant notamment de mettre fin aux problèmes de la drogue, n'est pas autorisé par la Constitution à briguer un second mandat.

Fin août, il avait donc annoncé sa candidature à la vice-présidence du pays, entendant ainsi continuer sa « croisade » contre la drogue et les rebelles. Cette nouvelle avait aussitôt été dénoncée par l'opposition qui y a vu un « écran de fumée » et une parade contre d'éventuelles poursuites judiciaires.

Ce samedi 2 octobre, Rodrigo Duterte a fait cette déclaration inattendue à l'endroit où il devait enregistrer sa candidature pour la vice-présidence. Il n'a pas précisé à quelle date il entendait quitter la vie politique.

Sa fille, Sara Duterte-Carpio pour lui succéder ?

Le président n'a pas indiqué la personne qu'il souhaitait voir lui succéder à la présidence, mais beaucoup spéculent sur la candidature de Sara, sa fille, qui appartient à un autre parti. Elle est actuellement la mieux placée dans les sondages.

Si Sara Duterte-Carpio était élue à la fonction suprême, elle pourrait contribuer à protéger Rodrigo Duterte de poursuites pénales dans son pays, mais également de celles engagées à son encontre par la Cour pénale internationale.

Cette dernière a donné en septembre le feu vert pour enquêter sur la campagne de lutte contre le trafic de drogue menée par le gouvernement et marquée par des milliers de meurtres commis par les forces de l'ordre.

Sara Duterte-Carpio, qui occupe la fonction de maire de la ville de Davao, dans le sud du pays, un poste occupé par son père avant qu'il ne devienne président, avait affirmé ne pas vouloir se présenter si son père brigua la vice-présidence.

RFI

Santé publique

L'interdiction de la chicha en question

En janvier dernier, les ministères du Budget, du Commerce et de la Sécurité et de la Protection civile, à travers un communiqué conjoint, avaient interdit l'importation, la distribution et de la commercialisation de la chicha en Guinée. Mais le constat aujourd'hui est que cette mesure n'est pas respectée partout.

Comme dit l'autre, la loi ne vaut que par son application. Si elle n'est pas appliquée à la lettre, elle devient une feuille volante. En janvier dernier, pour préserver la santé de la population, les ministères du Budget, du Commerce et de la Sécurité et de la Protection civile, à travers un communiqué conjoint, avaient interdit l'importation, la distribution et de la commercialisation de la chicha en Guinée. Mais le constat aujourd'hui est que cette mesure n'est pas respectée partout. Il va falloir intensifier la sensibilisation auprès de cette couche vulnérable de notre société. Les parents, les encadreurs à l'école, les organisations de jeunes, les leaders religieux, les médias, les services de sécurité et de santé doivent tous être mis à contribution pour mener à bien cette campagne dont

l'importance et l'urgence ne sont plus à démontrer. Il est à souhaiter aussi que les autorités prennent des mesures fermes pour interdire aussi la cigarette dans les lieux publics. Pour par exemple dissuader les acteurs de la filière, l'on peut augmenter, de façon excessive, les taxes sur le tabac et produits assimilés. Dans les véhicules de transport en commun, les bars, les restaurants, les marchés, les écoles, les hôpitaux, certains ne se gênent pas pour fumer. En lieu et place donc des discours, des actes concrets doivent être posés pour préserver la santé de la population. Mieux vaut prévenir que guérir, dit-on souvent et à juste raison. A bon entendeur, salut ! Que les nouvelles autorités se penchent donc sur cette question liée à la santé de la population. La santé n'a pas de prix, dit-on souvent.

Tidiane Diallo

Malawi

Un ex-député se donne la mort dans l'enceinte du Parlement

Un ancien législateur de haut rang du Malawi s'est suicidé jeudi après-midi dans l'enceinte du palais du parlement.

Clement Chiwaya, 50 ans, ancien deuxième vice-président du Parlement, s'est tiré une balle dans la tête avec un pistolet à l'intérieur de l'Assemblée nationale. Les détails sur ce qui a conduit l'ancien élu à se suicider restent vagues.

Le Parlement a déclaré dans un communiqué que le public serait informé en temps utile, car les services de police du Malawi enquêtent sur l'incident.

Lorsqu'il était en fonction, M. Chiwaya représentait le Front démocratique uni, parti d'opposition.

Lenteurs administratives

Selon une déclaration du

Parlement, l'ancien député s'était rendu au palais de l'Assemblée pour régler un contentieux administratif lié à un véhicule qu'il avait acheté du Parlement lorsqu'il était encore l'un des dirigeants.

Lorsque le véhicule lui avait été remis, les documents tels que la carte grise étaient encore au nom du gouvernement du Malawi. Malheureusement la voiture est impliquée dans un accident quelque temps plus tard et c'est là qu'il apprend que l'assurance tous risques du Parlement avait expiré.

M. Chiwaya saisit le bureau du médiateur du gouvernement et explique la situation. Le médiateur rend une décision en sa faveur, mais la Haute Cour du Malawi annule par la suite cette

décision.

La mort de l'ex-député a choqué plus d'un et de nombreux Malawites se demandent comment une arme à feu a pu être apportée dans l'enceinte du palais du Parlement.

Normes sécuritaires en question

«Pour moi, je dirais qu'il y a une négligence sur la façon dont la sécurité doit être assurée dans les lieux à haut risque comme le Parlement. C'est un signal d'alarme dans la gestion de la sécurité», s'est alarmé Sheriff Kaisi, un expert en sécurité basé à Blantyre.

Les services de sécurité du Parlement se défendent, expliquant que M. Chiwaya se déplaçait en fauteuil roulant depuis plusieurs années. Donc même si à l'arrivée il avait déclenché les détecteurs de métaux, les gardes ont interprété cette alarme comme provenant du fauteuil roulant.

AFP